

French

Entrée précoce au jardin
d'enfants (Early Start
Kindergarten) pour les
réfugiés et les demandeurs
d'asile



Pourquoi le jardin d'enfants est-il important ?

Le jardin d'enfants aide à préparer les enfants à réussir à l'école et dans la vie. Au jardin d'enfants, c'est par le jeu que les enfants apprennent à parler, à compter et à reconnaître les formes. Ils apprennent aussi à côtoyer d'autres enfants, à partager, à écouter et à gérer leurs émotions. Les enseignants aident les enfants à devenir curieux, créatifs et confiants dans leur apprentissage. Les études démontrent que deux années au jardin d'enfants valent mieux qu'une seule année.

Qu'est-ce que l'Early Start Kindergarten ?

L'Early Start Kindergarten permet aux enfants de trois ans issus de familles de réfugiés et de demandeurs d'asile de passer 15 heures par semaine dans un jardin d'enfants, gratuitement ou à moindre coût.

Les demandes d'inscription à l'Early Start Kindergarten doivent être faites par le jardin d'enfants. La subvention pour l'Early Start Kindergarten est directement versée au jardin d'enfants.

Mon enfant y a-t-il droit ?

Votre enfant y a droit si vous ou votre enfant :

- détenez un visa de réfugié ou un visa humanitaire ; ou
- avez fait une demande de visa de réfugié ou de visa humanitaire ; ou
- détenez une ImmiCard expirée ou en cours de validité.

Si vous ou votre enfant ne remplissez aucune de ces conditions mais que vous êtes réfugié ou demandeur d'asile, ou si vous vous trouvez dans une situation analogue, il est possible que votre enfant ait malgré tout droit à l'Early Start Kindergarten.

Contactez le bureau du ministère de l'Éducation et de la Formation (Department of Education and Training) le plus proche pour demander si vous pouvez bénéficier d'une dérogation. Vous pouvez également demander à un(e) conseiller(ère) pédagogique de contacter le ministère en votre nom.





Comment puis-je inscrire mon enfant ?

L'entrée précoce au jardin d'enfants est possible pour tous les programmes de jardin d'enfants disposant d'un(e) enseignant(e) agréé(e). Vous pouvez inscrire votre enfant en contactant un jardin d'enfants près de chez vous ou votre conseil municipal.

Informez le personnel du jardin d'enfants si vous avez besoin d'un(e) interprète. Des services d'interprétation téléphonique gratuits sont à votre disposition.

Si vous avez besoin d'aide pour l'inscription, adressez-vous au ministère de l'Éducation et de la Formation ou à la personne chargée de vous aider, comme :

- un(e) travailleur(euse) de soutien ;
- un(e) travailleur(euse) biculturel(le) ;
- un(e) infirmier(ère) de santé maternelle et infantile ;
- un(e) animateur(trice) de groupe de jeu.

Mon enfant devrait-il aller à un jardin d'enfants pour enfants âgés de quatre ans ?

Oui. Après l'Early Start Kindergarten, votre enfant peut aller à un jardin d'enfants pour enfants âgés de quatre ans, gratuitement ou à moindre coût. Cela l'aidera à continuer à développer ses points forts.



Où puis-je trouver des informations complémentaires sur l'Early Start Kindergarten ?

- rendez-vous sur le site education.vic.gov.au et recherchez « Early Start Kindergarten » ; ou
- appelez le bureau régional du ministère de l'Éducation et de la Formation.

Informations sur les bureaux régionaux

Bureau régional	Lieu
Nord-est de l'État de Victoria 1300 333 231	Benalla Wodonga Wangaratta Seymour Shepparton Glen Waverley
Nord-ouest de l'État de Victoria 1300 338 691	Bendigo Mildura Swan Hill Coburg Greensborough
Sud-est de l'État de Victoria 1300 338 738	Moe Leongatha Warragul Sale Cheltenham Frankston Dandenong
Sud-ouest de l'État de Victoria 1300 333 232	Ararat Ballarat Geelong Horsham Warrnambool Footscray Keilor

Pour obtenir de l'aide dans votre langue :

- Appelez le Service national d'interprétation et de traduction (National Translating and Interpreting Service) au 131 450.
- Demandez à l'interprète d'appeler le numéro correspondant à votre région (voir ci-dessus).
- L'interprète restera en ligne pour traduire oralement dans les deux langues.

